RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 05410
Numéro SIREN : 511 119 794
Nom ou dénomination : ABEILLE ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2017 sous le numéro de dépôt 110917

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 17-11-2017

N° DE DEPOT : 110917

N° GESTION : 2009B05410

N° SIREN : 511119794

DENOMINATION : ABEILLE ASSOCIES

ADRESSE : 16 r Vandrezanne 75013 Paris

MILLESIME : 2016

SAS ABEILLE ASSOCIES
TOUR JADE 16 RUE VANDREZANNE
75013 PARIS

30/09/2016

Exercice comptable
Du 01/10/2015 au 30/09/2016

COGEP
VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉS

SOMMAIRE

RAPPORT	3
COMPTES ANNUELS	**4**
Bilan BIC - Actif	5
Bilan BIC - Passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat	8
Bilan Actif Détaillé	9
Bilan Passif Détaillé	10
Compte résultat détaillé	11
ETATS DE GESTION	**13**
Soldes Intermédiaires de Gest.	14
ANNEXE COMPTABLE	**15**
LIASSE FISCALE	**26**
Réel Normal BIC (2016)	27

RAPPORT

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SAS ABEILLE ASSOCIES
Pour l'exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	**325 536,40 €**
- Chiffre d'affaires	**66 500,00 €**
- Résultat net comptable	**25 830,58 €**

Fait à PARIS,
Le 19/12/2016.

MF.PEDRONI,
Expert-comptable.

COMPTES ANNUELS

BILAN BIC - ACTIF

ACTIF	Valeurs au 30/09/16			Valeurs au 30/09/15
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	261 300,00		261 300,00	261 300,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	**261 300,00**		**261 300,00**	**261 300,00**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	28 800,00		28 800,00	
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				
Autres créances (3)	3 786,33		3 786,33	3 083,20
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	31 650,07		31 650,07	21 473,70
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	**64 236,40**		**64 236,40**	**24 556,90**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**325 536,40**		**325 536,40**	**285 856,90**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN BIC - PASSIF

PASSIF	Valeurs au 30/09/16	Valeurs au 30/09/15
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 4 000,00)	4 000,00	4 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	232 294,49	217 865,10
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**25 830,58**	**14 429,39**
SITUATION NETTE	262 125,07	236 294,49
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**262 125,07**	**236 294,49**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) *Bis*		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	20 315,11	20 315,11
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs		
Fournisseurs, factures non parvenues	1 428,00	1 422,00
Dettes fiscales et sociales	41 668,22	27 825,30
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	**63 411,33**	**49 562,41**
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**325 536,40**	**285 856,90**
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	*63 411,33*	*49 562,00*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/10/15 Au 30/09/16	Du 01/10/14 Au 30/09/15	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
dont à l'exportation :				
Production vendue (biens et services)	66 500	50 000	16 500	33,00
dont à l'exportation :				
Montant net du chiffre d'affaires	**66 500**	**50 000**	**16 500**	**33,00**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**66 500**	**50 000**	**16 500**	**33,00**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	1 451	1 780	-329	-18,49
Impôts, taxes et versements assimilés	338	242	96	39,60
Salaires et traitements	22 947	19 535	3 412	17,46
Charges sociales	11 363	10 813	550	5,08
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges		2	-2	-100,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**36 099**	**32 374**	**3 726**	**11,51**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**30 401**	**17 626**	**12 774**	**72,47**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée **(III)**				
Perte ou bénéfice transféré **(IV)**				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/10/15 Au 30/09/16	Du 01/10/14 Au 30/09/15	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers				
De participation (3)		18	-18	-100,00
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		**18**	**-18**	**-100,00**
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		669	-669	-100,00
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		**669**	**-669**	**-100,00**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		**-651**	**651**	**100,00**
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**30 401**	**16 975**	**13 425**	**79,09**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	10		10	
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**10**		**10**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-10**		**-10**	
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	4 560	2 546	2 014	79,10
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**66 500**	**50 018**	**16 482**	**32,95**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**40 669**	**35 588**	**5 081**	**14,28**
Bénéfice ou Perte	**25 831**	**14 429**	**11 401**	**79,01**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

ACTIF	Valeurs nettes au 30/09/16	Valeurs nettes au 30/09/15	Variation en valeur	Variation en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Participations	261 300,00	261 300,00		
261100 TITRES PART AI	*261 300,00*	*261 300,00*		
TOTAL (I)	**261 300,00**	**261 300,00**		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Clients (3)	28 800,00		28 800,00	
Autres (3)	3 786,33	3 083,20	703,13	22,81
444000 IMPOT A PAYER		*19,00*	*-19,00*	*-100,00*
445660 TVA DEDUCTIBLE	*1 141,71*	*840,20*	*301,51*	*35,89*
445860 TCA/FACT. NON PARVENUES	*261,00*	*250,00*	*11,00*	*4,40*
445900 TVA A REGULARISER	*409,62*		*409,62*	
455100 CPTE COURANT MONCHAUX	*1 974,00*	*1 974,00*		
Disponibilités	**31 650,07**	**21 473,70**	**10 176,37**	**47,39**
512100 BANQUE BRED AA	*31 650,07*	*21 473,70*	*10 176,37*	*47,39*
TOTAL (II)	**64 236,40**	**24 556,90**	**39 679,50**	**161,58**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	**325 536,40**	**285 856,90**	**39 679,50**	**13,88**

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

PASSIF	Valeurs au 30/09/16	Valeurs au 30/09/15	Variation en valeur	Variation en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 4 000,00)	**4 000,00**	**4 000,00**		
101300 CAPITAL VERSE	*4 000,00*	*4 000,00*		
Réserves				
Report à nouveau	**232 294,49**	**217 865,10**	**14 429,39**	**6,62**
110000 RAN	*232 294,49*	*217 865,10*	*14 429,39*	*6,62*
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**25 830,58**	**14 429,39**	**11 401,19**	**79,01**
SITUATION NETTE	262 125,07	236 294,49	25 830,58	10,93
TOTAL (I)	**262 125,07**	**236 294,49**	**25 830,58**	**10,93**
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL (I) *Bis*				
PROVISIONS				
TOTAL (II)				
DETTES (1)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	**20 315,11**	**20 315,11**		
171000 PARTICIPATION ABEILLE IMMO	*20 315,11*	*20 315,11*		
Fournisseurs, factures non parvenues	1 428,00	1 422,00	6,00	0,42
Dettes fiscales et sociales	**41 668,22**	**27 825,30**	**13 842,92**	**49,75**
421000 SALAIRES NETS	*420,87*	*420,87*		
428600 PEL AUTRES CHGES A PAYER	*964,62*	*964,62*		
428610 PRIMES A PAYER	*10 000,00*	*10 000,00*		
431000 URSSAF	*5 221,00*	*2 660,00*	*2 561,00*	*96,28*
437300 RETRAITE	*2 241,00*	*1 293,00*	*948,00*	*73,32*
437500 MUTUELLE	*6 048,95*	*3 243,65*	*2 805,30*	*86,49*
438600 CHGES A PAYER	*5 414,78*	*5 414,78*		
444000 IMPOT A PAYER	*3 705,00*		*3 705,00*	
445510 TVA A DECAISSER	*2 500,00*	*2 500,00*		
445711 TVA COLLECTEE 20%	*4 800,00*		*4 800,00*	
445900 TVA A REGULARISER		*1 090,38*	*-1 090,38*	*-100,00*
448631 TA A PAYER	*140,00*	*83,00*	*57,00*	*68,67*
448633 FORMATION A PAYER	*137,00*	*80,00*	*57,00*	*71,25*
448635 CFE A PAYER	*75,00*	*75,00*		
TOTAL (III)	**63 411,33**	**49 562,41**	**13 848,92**	**27,94**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	**325 536,40**	**285 856,90**	**39 679,50**	**13,88**
(1) Dont à moins d'un an	*63 411,33*	*49 562,00*		

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

	Du 01/10/15 Au 30/09/16	Du 01/10/14 Au 30/09/15	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens et services)	66 500,00	50 000,00	16 500,00	33,00
708000 PRESTATIONS SERVICES	*66 500,00*	*50 000,00*	*16 500,00*	*33,00*
Montant net du chiffre d'affaires	**66 500,00**	**50 000,00**	**16 500,00**	**33,00**
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**66 500,00**	**50 000,00**	**16 500,00**	**33,00**
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externe	1 450,84	1 779,87	-329,03	-18,49
611000 SOUS TRAITANCE	*255,84*	*185,43*	*70,41*	*37,97*
616000 PRIMES D'ASSURANCE		*343,00*	*-343,00*	*-100,00*
622600 HONORAIRES COMPTABLES	*1 195,00*	*1 190,00*	*5,00*	*0,42*
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASS		*61,44*	*-61,44*	*-100,00*
Impôts, taxes et versements assimilés	338,49	242,48	96,01	39,60
631200 TAXE APPRENTISSAGE	*152,36*	*94,00*	*58,36*	*62,09*
633300 FORMATION PROFESSIONNELLE	*111,13*	*75,48*	*35,65*	*47,23*
635110 C.E.T	*75,00*	*73,00*	*2,00*	*2,74*
Salaires et traitements	22 947,00	19 535,45	3 411,55	17,46
641000 REMUNERATIONS	*7 524,00*	*7 224,00*	*300,00*	*4,15*
641200 CONGES PAYES		*153,85*	*-153,85*	*-100,00*
641400 INDEMNITES TRANSPORT	*423,00*	*657,60*	*-234,60*	*-35,68*
641410 INDEMNITES ET PRIMES	*15 000,00*	*11 500,00*	*3 500,00*	*30,43*
Charges sociales	11 363,09	10 813,38	549,71	5,08
645100 CHARGES URSSAF	*6 070,52*	*3 491,57*	*2 578,95*	*73,86*
645300 CHARGES RETRAITE	*2 269,15*	*1 498,59*	*770,56*	*51,42*
645400 CHARGES POLE EMPLOI	*762,68*	*564,22*	*198,46*	*35,17*
645410 CHARGES/PRIMES		*2 500,00*	*-2 500,00*	*-100,00*
645500 CHARGES MUTUELLES	*2 260,74*	*2 699,99*	*-439,25*	*-16,27*
645600 CHARGES/CONGES PAYES		*59,01*	*-59,01*	*-100,00*
Autres charges		2,48	-2,48	-100,00
658000 CHGES DIV.DE GESTION		*2,48*	*-2,48*	*-100,00*
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**36 099,42**	**32 373,66**	**3 725,76**	**11,51**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**30 400,58**	**17 626,34**	**12 774,24**	**72,47**
Quntes-parts de résultat sur opérnt. faites en commun				
Produits financiers				
De participation		17,61	-17,61	-100,00
761000 PRODUITS DE PARTICIPAT.		*17,61*	*-17,61*	*-100,00*
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		**17,61**	**-17,61**	**-100,00**
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées		668,56	-668,56	-100,00
661000 CHARGES D'INTERETS		*668,56*	*-668,56*	*-100,00*
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		**668,56**	**-668,56**	**-100,00**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		**-650,95**	**650,95**	**100,00**
RÉSULTAT COURANTavt impôts (I+II+III-IV+V-VI)	**30 400,58**	**16 975,39**	**13 425,19**	**79,09**
Produits exceptionnels				

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

	Du 01/10/15 Au 30/09/16	Du 01/10/14 Au 30/09/15	Variation en valeur	Variation en %
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	10,00		10,00	
671200 PENALITES AMENDES	*10,00*		*10,00*	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**10,00**		**10,00**	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-10,00**		**-10,00**	
Impôt sur les bénéfices (X)	**4 560,00**	**2 546,00**	**2 014,00**	**79,10**
695000 IMPOT SUR LES SOCIETES	*4 560,00*	*2 546,00*	*2 014,00*	*79,10*
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**66 500,00**	**50 017,61**	**16 482,39**	**32,95**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**40 669,42**	**35 588,22**	**5 081,20**	**14,28**
Bénéfice ou Perte	**25 830,58**	**14 429,39**	**11 401,19**	**79,01**

ETATS DE GESTION

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GEST.

	Du 01/10/15 Au 30/09/16	en %	Du 01/10/14 Au 30/09/15	en %	Variation en valeur	Variation en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	**66 500**	**100,00**	**50 000**	**100,00**	**16 500**	**33,00**
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	66 500	100,00	50 000	100,00	16 500	33,00
+ / - Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**66 500**	**100,00**	**50 000**	**100,00**	**16 500**	**33,00**
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	66 500	**100,00**	**50 000**	**100,00**	**16 500**	**33,00**
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION	**66 500**	**100,00**	**50 000**	**100,00**	**16 500**	**33,00**
MARGE BRUTE TOTALE	**66 500**	**100,00**	**50 000**	**100,00**	**16 500**	**33,00**
- Autres achats						
- Charges externes	1 451	2,18	1 780	3,56	-329	-18,49
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	**65 049**	**97,82**	**48 220**	**96,44**	**16 829**	**34,90**
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	338	0,51	242	0,48	96	39,60
- Salaires et traitements	22 947	34,51	19 535	39,07	3 412	17,46
- Charges sociales	11 363	17,09	10 813	21,63	550	5,08
Total	-34 649	-52,10	-30 591	-61,18	-4 057	-13,26
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	**30 401**	**45,72**	**17 629**	**35,26**	**12 772**	**72,45**
Reprises sur dépréciations, provisions, amorts						
+ Transferts de charges d'exploitation						
+ Autres produits d'exploitation						
- Dotations amortissements et dépréciations						
- Autres charges d'exploitation			2		-2	-100,00
Total			-2		2	100,00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**30 401**	**45,72**	**17 626**	**35,25**	**12 774**	**72,47**
Opérations en commun						
+ Produits financiers			18	0,04	-18	-100,00
- Charges financières			669	1,34	-669	-100,00
Total			-651	-1,30	651	100,00
RÉSULTAT COURANT	**30 401**	**45,72**	**16 975**	**33,95**	**13 425**	**79,09**
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)	10	0,02			10	
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	4 560	6,86	2 546	5,09	2 014	79,10
Total	-4 570	-6,87	-2 546	-5,09	-2 024	-79,50
RÉSULTAT EXERCICE	**25 831**	**38,84**	**14 429**	**28,86**	**11 401**	**79,01**

(1) dont produits cessions éléments cédés
(2) dont valeurs comptables éléments cédés

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS			NA
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ETAT DES STOCKS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	O		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES,			NA
VENTILATION DE L'IMPÔT,			
INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016 dont le total est de 325 536,40 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 25 830,58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux régles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations financières

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SUIVI DES OPTIONS	Au 30/09/2015	Au 30/09/2016
Frais de constitution, de transformation et de premier établissement		
Entité non concernée	☒	☒
Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport		
Entité non concernée	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles		
Entité non concernée	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières		
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.	☒	☒
Traitement comptable des coûts de développement		
Entité non concernée	☒	☒
Traitement des charges financières		
Entité non concernée	☒	☒
Amortissement des biens non décomposables		
Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.	☒	☒
Amortissement des biens décomposables		
Aucune immobilisation n'est concernée.	☒	☒
Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions		
Entité non concernée	☒	☒

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions : Sur sol propre			
	Constructions : Sur sol d'autrui			
	Constructions : Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles : Instal. géné., agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles : Matériel de transport			
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & info., mobilier			
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	261 300		
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL IV	261 300		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	261 300		

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.				
	Autres immos corporelles : Ins. gal. agen. amé. div.				
	Autres immos corporelles : Matériel de transport				
	Autres immos corporelles : Mat.bureau, info., mob.				
	Autres immos corporelles : Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III				
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations			261 300	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL IV			261 300	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			261 300	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	28 800	28 800	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée	1 812	1 812	
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques : Divers			
	Groupe et associés (2)	1 974	1 974	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAUX	**32 586**	**32 586**	
Renvois (1) (2)	Montant des : - Créances représentatives de titres prêtés			
	Montant des : - Prêts accordés en cours d'exercice			
	Montant des : - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

COMPTES ENTREPRISES LIÉES

La société fille est la SARL ABEILLE IMMOBILIER 76 av. d' Italie 75013 PARIS dont la société mère détient 65 % du capital :

- Participations financières : 261 300 €
- Produits d'exploitation : 66 500 €
- Dettes d'exploitation : 20 315.11 €.
- Créances d'exploitation : 28 800 €.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	261 300	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	**261 300**	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	28 800	
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	**28 800**	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 315	
Total des dettes	**20 315**	
Chiffre d'affaires	66 500	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100,00	40,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100,00	40,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT *(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)*	
Report à nouveau de l'exercice précédent	217 865
Résultat de l'exercice précédent	14 429
Prélèvements sur les réserves	
Total des prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	**232 294**
Affectations aux réserves - Réserves légales	
Affectations aux réserves - Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	232 294
TOTAL DES AFFECTATIONS	**232 294**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)	20 315	20 315		
Fournisseurs & comptes rattachés	1 428	1 428		
Personnel & comptes rattachés	11 385	11 385		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	18 926	18 926		
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices	3 705	3 705		
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	7 300	7 300		
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, taxes & assimilés	352	352		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**63 411**	**63 411**		

Renvois					
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 428
Dettes fiscales et sociales	16 731
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**18 159**

LIASSE FISCALE

cerfa

N° 11084* 17

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065 - SD
2016

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/10/15	et clos le	30/09/16	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise da transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS ABEILLE ASSOCIES TOUR JADE 16 RUE VANDREZANNE 75013 PARIS SIRET 5 1 1 1 1 9 7 9 4 0 0 0 1 0	
Adresse du principal établissement :	**Ancienne adresse en cas de changement :**

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Agences immobilières — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3 % | Bénéfice imposable à 15% : 30 401 | Déficit

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme imposables à 19 % | Autres PV imposables à 19 % | PV à long terme imposables à 0 % | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes | Zone franche urbaine | Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* | Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* | Autres dispositifs | Zone de restructuration de la défense art. 44 *terdecies*

Société d'investissement immobilier cotée | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W* | dans le secteur du logement social, art. 244 *quater X*

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étrenger, un territoire ou une collectivité teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirsmnt déposer votre déclarstion n°2065 par voie démstérislisée . Le non respect de cstts obligstion est sanctionné par l'spplicstion de la msjoration de 0,2% prévue psr l'article 1738 du code génerel des impôt. Vous trouverez toutss les informstions utiles pour télédéclarer aur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulairss "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
COGEP 170 av. de la République 91230 MONTGERON *Tél :* 0169422555	*Tél :*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	**Identité du déclarant :**
N° d'agrément du CGA	Date : Lieu : PARIS
	Qualité et nom du signataire : PRESIDENTE MONCHAUX EDWIGE
Tél :	Signature

Copyright Groupe ISA 2016 ISACOMPTA

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES — N° 2065 bis - SD 2016

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	
1	2	3	4	5	6	7	6	

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Copyright Groupe ISA 2016 ISACOMPTA

cerfa Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 - SD 2016

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLE ASSOCIES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : TOUR JADE 16 RUE VANDREZANNE 75013 PARIS — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 5 1 1 1 1 9 7 9 4 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 30/09/2016

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	261 300	CV		261 300
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	261 300	BK		261 300
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	**Clients et comptes rattachés (3)***	BX	28 800	BY		28 800
	Autres créances (3)	BZ	3 786	CA		3 786
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	31 650	CG		31 650
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	64 236	CK		64 236
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	325 536	1A		325 536

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : — CP — (3) Part à plus d'un an : — CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10938*18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2016

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLE ASSOCIES — Néant ☐*

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 000)		DA	4 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	232 294
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	25 831
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	262 125
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financiéres divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	20 315
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 428
	Dettes fiscales et sociales		DV	41 668
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	63 411
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	325 536

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	63 411
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10167*20 — Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) — DGFiP N° 2052 - SD 2016

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLE ASSOCIES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	66 500	FH		FI	66 500
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	66 500	FK		FL	66 500
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	66 500
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 451
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	338
	Salaires et traitements *					FY	22 947
	Charges sociales (10)					FZ	11 363
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	36 099
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	30 401
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	30 401

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10947*18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 20S3 - SD 2016

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise SAS ABEILLE ASSOCIES — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	10
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	10
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-10
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 560
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	66 500
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	40 669
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	25 831

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
BALANCE 30/09/2016 PENALITES AMENDES	10	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10169*20
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 - SD 2016

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLE ASSOCIES — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KJ		
	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants L9)	KJ		KK		KL		
	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)	KM		KN		KO		
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * (Dont Composants M2)	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW		KX		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY		KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB		LC		LD		
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
	TOTAL III	LN		LO		LP		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
	Autres participations	8U	261 300	8V		8W		
	Autres titres immobilisés	JP		JR		JS		
	Prêts et autres immobilisations financières	JT		JU		JV		
	TOTAL IV	LQ	261 300	LR		LS		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	261 300	ØH		ØJ		

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virements de poste à poste (1)		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	261 300	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	261 300	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	261 300	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa

N° 10171*15

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2016

Exercice N clos le 30/09/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLE ASSOCIES

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10172*20
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2055 - SD 2016

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l' entreprise SAS ABEILLE ASSOCIES — Néant ☒ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst. gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10943*18
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056 - SD 2016

Désignation de l' entreprise : SAS ABEILLE ASSOCIES — Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernent cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10950*18 — Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) — (8)

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFiP N° 2057 - SD 2016

Désignation de l' entreprise : SAS ABEILLE ASSOCIES — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	28 800		28 800		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 812		1 812		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 974		1 974		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
Charges constatées d'avance		VS					
TOTAUX		VT	32 586	VU	32 586	VV	
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	20 315	20 315		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 428	1 428		
Personnel et comptes rattachés		8C	11 385	11 385		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	18 926	18 926		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	3 705	3 705		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 300	7 300		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	352	352		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	63 411	VZ 63 411		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10951*18
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058 - A - SD 2016

Désignation de l' entreprise : SAS ABEILLE ASSOCIES | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | Néant ☐ * | Exercice N, clos le : 30/09/16

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE — WA : 25 831

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés			moins part déductible*		à réintégrer :	WB
	de son conjoint						WC
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			XE
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l' IS)	WG			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW : 10
Amendes et pénalités	WJ	10	Charges financières (art. 212 *bis*) *	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7 : 4 560
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	I8
	- imposées aux taux à 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme	WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3

TOTAL I — WR : 30 401

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*		WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l' exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)		WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l' impôt sur le revenu)	WV
	- imposées au taux de 0 %	WH
	- imposées au taux de 19 %	WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation — 2A	XA

Mesures d' incitation

Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								ZY
Majoration d'amortissement*								XD
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 *sexies* A)	LS		XF
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA		
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité (art. 44 *quaterdecies*)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC					
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)										XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9				Créance dégagée par le report en arrière de déficit	Z1			XG
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II — XH

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	30 401
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	30 401

XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10952*18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLE ASSOCIES — Néant ☒ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10953*18
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058 - C - SD 2016

Désignation de l'entreprise SAS ABEILLE ASSOCIES — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	217 865		Affectations aux réserves { - Réserves légales	ZB	
				- Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	14 429		Dividendes	ZE	
				Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau	ZG	232 294
TOTAL I	ØF	232 294		*(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)* **TOTAL II**	ZH	232 294

DISTRIBUTIONS (Article 235 *ter* ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT		256
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS		1 195
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ		1 451
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle * , CFE, CVAE	YW		75
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z		263
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX		338
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	YY		13 300
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ		303
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *	ØB		14 024
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés) : 0	YP		1
	- Effectif affecté à l'activité artisanale	RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK		%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0	ZR 1

RÉGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa

N° 10179*20

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

DGFiP N° 2059 - A - SD 2016

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES**

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLE ASSOCIES — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme ⑨	Long terme ⑩ : 19 %	15 % ou 16 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
		Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)
		Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa
N° 10954*18
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

(13)

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059 - B - SD 2016

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLE ASSOCIES	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10955*18
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFiP N° 2059 - C - SD 2016

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLE ASSOCIES — Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 16 % (2) .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) (1) *.	

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine (1)		Moins-values à 16 % (2)	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % (3)	Solde des moins-values à 16 % (4)
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine (1)		Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice (6)	Solde des moins-values à reporter col. (7) = (2)+(3)+(4)-(5)-(6) (7)
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % (2)	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I n sexies-0 du CGI) (3)	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) (4)	À 15 % Ou À 16,5 % (1) (5)		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa

N° 10182*21

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ABEILLE ASSOCIES — Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-I-5e du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

N° 11624*16 Formulaire obligatoire (17)

cerfa (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N° 2059-F-SD 2016

1/3 (1)

N° de dépôt

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 300916

N° SIRET 5 1 1 1 1 9 7 9 4 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABEILLE ASSOCIES

ADRESSE (voie) TOUR JADE 16 RUE VANDREZANNE

CODE POSTAL 75013 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2 5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4 100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME | Nom patronymique MONCHAUX | Prénom(s) AURORE | Nom marital BECQUE | % de détention 16,0000 | Nb de parts ou actions 16,00

Naissance : Date 20/06/1982 | N° Département 77 | Commune | Pays France

Adresse : N° 3 | Voie RUE FRANCOIS BILLOUX | Code Postal 94800 | Commune VILLEJUIF | Pays France

Titre (2) M. | Nom patronymique BECQUE | Prénom(s) YVES | Nom marital | % de détention 16,0000 | Nb de parts ou actions 16,00

Naissance : Date 15/05/1979 | N° Département 95 | Commune | Pays France

Adresse : N° 3 | Voie RUE FRANCOIS BILLOUX | Code Postal 94800 | Commune VILLEJUIF | Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

N° 11624*16

cerfa

Formulaire obligatoire 17

(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N° 2059-F-SD 2016

2/3 (1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 300916

N° SIRET 5 1 1 1 1 9 7 9 4 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABEILLE ASSOCIES

ADRESSE (voie) TOUR JADE 16 RUE VANDREZANNE

CODE POSTAL 75013 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME | Nom patronymique BERNARD | Prénom(s) EDWIGE | Nom marital MONCHAUX | % de détention 26,0000 | Nb de parts ou actions 26,00

Naissance : Date 31/05/1948 | N° Département 59 | Commune | Pays France

Adresse : N° 16 | Voie RUE VANDREZANNE | Code Postal 75013 | Commune PARIS | Pays France

Titre (2) M. | Nom patronymique MONCHAUX | Prénom(s) JEAN CHRISTOPHE | Nom marital | % de détention 16,0000 | Nb de parts ou actions 16,00

Naissance : Date 07/05/1973 | N° Département 75 | Commune | Pays France

Adresse : N° 80 | Voie RUE BRAILLE | Code Postal 77100 | Commune MEAUX | Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

N° 11624*16

cerfa Formulaire obligatoire (17)

(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N° 2059-F-SD 2016

3/3 (1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 300916

N° SIRET 5 1 1 1 1 9 7 9 4 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABEILLE ASSOCIES

ADRESSE (voie) TOUR JADE 16 RUE VANDREZANNE

CODE POSTAL 75013 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2 5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. | Nom patronymique MONCHAUX | Prénom(s) JEAN CLAUDE | Nom marital | % de détention 26,0000 | Nb de parts ou actions 26,00 | Naissance : Date 23/05/1949 | N° Département 95 | Commune | Pays France | Adresse : N° 16 | Voie RUE VANDREZANNE | Code Postal 75013 | Commune PARIS | Pays France

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

N° 11625*16

DGFiP N° 2059-G-SD 2016

cerfa Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 300916

N° SIRET : 5 1 1 1 1 9 7 9 4 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABEILLE ASSOCIES

ADRESSE (voie) TOUR JADE 16 RUE VANDREZANNE

CODE POSTAL 75013 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique SARL Dénomination ABEILLE IMMOBILIER

N° SIREN (si société établie en France) 413437153 % de détention 65,00

Adresse : N° 76 Voie AV D ITALIE

Code Postal 75013 Commune PARIS Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

PAR LE DÉCLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise	SAS ABEILLE ASSOCIES
Numéro de siret	51111979400010

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	51111979400010	6831Z
SAS ABEILLE ASSOCIES TOUR JADE 16 RUE VANDREZANNE 75013 PARIS	**Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)**	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	30 401
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	30 401
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39-terdecies du CGI	
	Total lignes h à k	30 401
l	**III BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL** **(total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)**	
m	**IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15% (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)**	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

Copyright Groupe ISA 2016 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS ABEILLE ASSOCIES
Numéro de siret 51111979400010

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL

(article 219-I-b du CGI ; article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	**N° de SIRET du principal établissement**	**Code APE**
	51111979400010	6831Z
SAS ABEILLE ASSOCIES TOUR JADE 16 RUE VANDREZANNE 75013 PARIS	**Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)**	

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société mentionnée colonne (a)	(d) % de participation détenu dans la société mentionnée colonne (a)

Copyright Groupe ISA 2016 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS ABEILLE ASSOCIES
Numéro de siret 51111979400010

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUES, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération (1)	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

(1) cession, souscription au capital, annulation, rachat

Copyright Groupe ISA 2016 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS ABEILLE ASSOCIES
Numéro de siret 51111979400010

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Désignations	Montant
FOURNISSEURS FFNP	1 428
PEL AUTRES CHGES A PAYER	965
PRIMES A PAYER	10 000
CHGES A PAYER	5 415
TA A PAYER	140
FORMATION A PAYER	137
CFE A PAYER	75
Total des charges à payer	**18 159**

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS ABEILLE ASSOCIES
Numéro de siret 51111979400010

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

ANNEXE LIBRE

Dans le cadre de la nouvelle réglementation du P.C.G 2005, aucune nouvelle option n'a été retenue pour l'exercice.

Copyright Groupe ISA 2016 ISACOMPTA (Annexe libre)

ABEILLE ASSOCIES

SAS
Au capital de 4 000 €
Siège social : 16 rue Vandrezanne
75013 PARIS
R.C.S. : PARIS 511 119 794

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 FEVRIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf mars, à dix heures, les associés de la société ABEILLE ASSOCIES, société action simplifiée au capital de 4 000 € divisée en 100 parts de 40 € chacune, se sont réunis au siège social en assemblée extraordinaire sur convocation faite par Le président.

Etaient présents :

Monsieur et Madame Jean-Claude MONCHAUX
16 rue Vandrezanne
75013 Paris
Propriétaire de..... 52 parts

Madame Aurore MONCHAUX épouse BECQUE
43 rue du Fort
94400 Vitry sur Seine
Propriétaire de..... 16 parts

Monsieur Yves BECQUE
43 rue du Fort
94400 Vitry sur Seine
Propriétaire de..... 16 parts

Monsieur Jean-Christophe MONCHAUX
80 rue Braille
77110 Meaux
Propriétaire de ..... 16 parts

Total des Parts 100 parts

L'assemblée est présidée par Madame Edwige MONCHAUX, présidente associée.

Madame la Présidente constate que la totalité des parts composant le capital social étant présente ou représentée, l'Assemblée peut valablement délibérer, elle est régulièrement constituée.

Madame la Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la gérance sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice social clos le 30/09/2016
- Approbation des comptes, affectation et répartition des résultats de cet exercice, quitus à la gérance.
- Attribution d'une prime de bilan
- Avenant sur le contrat de prestation de services

Puis Madame la Présidente déclare la discussion ouverte.
Après divers échanges de vue personne ne demandant plus la parole, Madame la Présidente met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 30/09/2016 approuve les comptes présentés, ainsi que les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 30/09/2016.

CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTEE À L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale statuant sur les résultats de l'exercice clos le 30/09/2016 qui ressortent à un bénéfice de 25 830, 58 € décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- report à nouveau : 25 830, 58 €

Après affectation du résultat le poste report à nouveau est porté à un montant créditeur de 258 125, 07 €.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale statuant sur les résultats de l'exercice clos le 30/09/2016 attribue à Monsieur MONCHAUX une prime de bilan de 5000 € brut.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

Après lecture, l'assemblée générale approuve l'avenant contrat de prestations de services entre Abeille Immobilier et Abeille Associés ayant pour objet :

- confirmation de la facturation à 50 000 € HT annuelle
- Facture complémentaire de 16 500€ HT. Pour l'exercice au 30/09/2016.

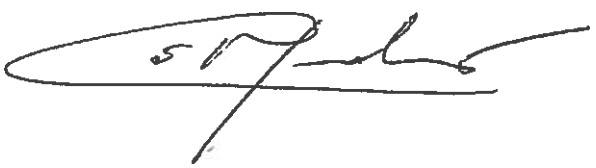
CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

CINQUIEME RESOLUTION

Après lecture, l'assemblée générale approuve le mandat de commissaire au compte de Monsieur Olivier Ellouk - Commissaire aux Comptes pour la société Madeleine Audit Conseil sis 25-29 Place de la Madeleine 75008 Paris pour la somme de 2000€ HT annuel.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Madame la Présidente déclare la séance levée à 11 heures.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par la présidente associée.



ABEILLE ASSOCIES

SAS
Au capital de 4 000 €
Siège social : 16 rue Vandrezanne
75013 PARIS
R.C.S. : PARIS 511 119 794

RAPPORT DE LA GERANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 08 FEVRIER 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la marche des affaires de notre société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016.

Les comptes et le bilan qui vous sont présentés comportent en annexe le détail des postes de bilan actif et passif, ainsi que ceux du compte de résultat, au regard de chacun des postes figure l'information relative à l'exercice précédent.

Après dotations aux amortissements et provisions, à savoir :

- Dotations aux amortissements .....0 €
- Impôt sur les sociétés.....4 560 €

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 25 830,58 € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- 25 830,58 € sur le bénéfice au 30/09/2016.

Après affectation du résultat le poste report à nouveau est porté à un montant créditeur de 258 125,07 €.

L'évolution des principaux postes du compte de résultat se présente comme suit :

	30/09/2016 12 mois (en €)	30/09/2015 12 mois (en €)
PRODUIT D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	/	/
Production vendue	66 500	50 000
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	**66 500**	**50 000**
Production stockée	/	/
Subventions d'exploitation	/	/
Reprise sur provisions et transfert de charges	/	/
Autres produits	/	/
TOTAL.....	**66 500**	**50 000**

	30/09/2016	30/09/2015
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	/	/
Variation de stock (marchandises)	/	/
Achats de matières premières et autres approvisionnements	/	/
Variation de stock (matières et autres approvisionnements)	/	/
Autres achats et charges externes	1 451	1 780
Impôts, taxes et versements assimilés	338	242
Salaires et traitements	22 947	19 535
Charges sociales	11 363	10 813
Dotations aux amortissements s/immobilisations	/	/
Dotations aux provisions sur actif circulant	/	/
Dotations aux provisions pour risques et charges	/	/
Autres charges	/	2
Total	**36 099**	**32 374**
Résultat d'exploitation	**30 401**	**17 626**
Participations	/	18
Autres valeurs mob, créances d'actif immob	/	/
Autres intérêts et produits assimilés	/	/
Total des produits financiers	/	**18**
Intérêts et charges assimilés	/	669
Intérêts et charges exceptionnels	/	/
Total des charges financières	/	**669**
Résultat financier	/	**-651**
Résultat courant avant impôts	**30 401**	**16 975**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	/	/
Produits exceptionnels sur opérations en capital	/	/
Total des produits exceptionnels	/	/
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10	/
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	/	/
Dotations aux amortissements et provisions	/	/
Total des charges exceptionnelles	**10**	/
Résultat exceptionnel	**-10**	/
Impôts sur les bénéfices	4 560	2 546
TOTAL DES PRODUITS	**66 500**	**50 018**
TOTAL DES CHARGES	**40 669**	**35 588**
BENEFICE OU PERTE	**25 831**	**14 429**

1- SITUATION DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L EXERCICE

2- EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA CLÔTURE ET L'ARRÊTÉ DU BILAN

Rien de particulier à signaler.

3- PERSPECTIVES D'AVENIR

